

# **Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

## **Antiquités de l'Alsace ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut- et du Bas-Rhin**

Départ. du Bas-Rhin

**Schweighaeuser, Jean Geoffroy**

**Mulhouse, 1828**

Lützelstein ou la Petite-Pierre

[urn:nbn:de:bsz:31-341685](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-341685)

placée à environ trente pas en dehors de la démarcation actuelle de nos limites, offre des dimensions plus imposantes et une plus grande importance historique. Les habiles crayons de M. le baron Athalin ont représenté ce curieux monument sur notre planche 30.<sup>e</sup> Il s'appelle le *Breitenstein* (la pierre large) : son élévation est de treize pieds, et jusqu'à une hauteur considérable on lui trouve à peu près le même nombre de pieds de circonférence. Il était encore plus élevé, et formait une sorte de prisme carré tout-à-fait brut jusqu'en 1787. C'est alors que, par suite d'un vœu des marchands de bois de ces environs, sa partie supérieure fut diminuée et équarrie, pour recevoir les bas-reliefs grossiers des douze apôtres et le crucifix qu'elle porte aujourd'hui. C'est ce que constate l'inscription que l'on voit sur l'une de ses faces. Son état antérieur est encore connu de tous les vieillards des environs, et ils disent qu'elle a été élevée par les géans : elle appartient évidemment au genre de monumens qu'on regarde comme dérivant du culte druidique. Sans contester la destination religieuse qu'on attribue généralement à ces pierres levées, je crois devoir consigner ici une notice curieuse, fournie par notre Specklin. Cet auteur, qui a dressé en 1576 une carte de l'Alsace, dit avoir vu sur la crête des Vosges plus de cent de ces pierres, hautes de trois toises et épaisses de deux : il exprime son étonnement sur le transport de telles masses, et il ajoute qu'elles furent élevées pour marquer les limites des Trévirien et des Triboques. On se rappelle que, d'après les traditions fabuleuses adoptées par cet écrivain, ces deux peuples seraient venus ensemble dans nos contrées dès le siècle de Sémiramis. Dans l'état actuel de nos connaissances historiques on pourrait croire que ces monumens indiquaient les limites des Médiomatriciens et des Triboques, ou bien d'autres habitans encore plus anciens de ces frontières; mais je dois avertir, qu'ayant cherché avec beaucoup de soin des pierres de ce genre sur un grand nombre de nos crêtes, je n'en ai pu retrouver aucune.

Quant au *Breitenstein*, il est certain que, du moins au moyen âge, il fut considéré comme un point important, d'abord de la limite de la Lorraine et de l'Alsace, et plus tard de la paix publique de cette province : il est cité sous le premier de ces rapports dans une charte de l'an 1170, et sous le second dans un document de l'an 1366. Du reste, on rencontre aux environs de cette pierre, comme auprès du *Spitzstein*, beaucoup de traces d'antiques habitations, et la tradition va jusqu'à parler de grandes villes qui jadis auraient fleuri dans ces sauvages contrées.

### LÜTZELSTEIN OU LA PETITE-PIERRE.

La partie sud-est des cantons que nous venons de décrire était comprise dans un comté qui s'étendait sur les deux versans des Vosges, et au sujet duquel les géographes ont mis en doute s'il appartenait à l'Alsace ou bien à un district indépendant de cette province, appelé Westrasie. Ce comté avait pour chef-lieu le château de Lützelstein, situé sur une haute croupe de la chaîne centrale des

Vosges, à une lieue au nord de Craufthal et à trois lieues au midi du Breitenstein. On prétend que son établissement primitif remontait à un fils de Charlemagne. Une petite ville s'y est jointe depuis plusieurs siècles; on en distingue encore aujourd'hui le château, qui, outre des bâtimens militaires modernes, renferme une vieille tour et d'autres restes des anciennes constructions.

Les chartes ne connaissent les comtes de Lützelstein que depuis le commencement du 13.<sup>e</sup> siècle; mais des probabilités historiques les font descendre des comtes de Lunéville et de Metz, alliés aux anciens comtes d'Alsace de la famille d'Étichon, et leurs successeurs dans le landgraviat inférieur. En 1220 le comte Hugues de Lützelstein, pour terminer quelques différends avec les évêques de Strasbourg, leur inféoda son château et le terrain d'alentour, jusqu'à la distance d'une lieue en tout sens. Dans la seconde moitié du même siècle on voit ces comtes tantôt médiateurs entre des seigneurs voisins et la ville de Strasbourg, tantôt eux-mêmes en guerre avec ces seigneurs et cette ville. En 1314 celle-ci s'allia avec Haguenau pour une expédition contre Lützelstein. En 1382 le comte Henri inféoda son comté à l'empire germanique, et reçut en échange des droits de péage et de sauf-conduit à travers les Vosges. Déjà nous avons dit qu'en 1390 il obtint en fief de l'évêque de Metz la moitié de la seigneurie de Géroldseck : déjà aussi l'histoire du château de Frankembourg nous a fourni l'occasion de parler de son frère Burckardt, de sa renonciation à l'évêché de Strasbourg, de son mariage, et d'une infraction à la paix publique commise par l'un de ses fils. Marié dans un âge avancé, pour éviter l'extinction de sa famille, Burckardt avait, pour se ménager une protection puissante, cédé un quart de son château et des terres environnantes à Robert, Électeur palatin et Roi des Romains : laissant à sa mort deux fils et une fille en bas âge, il les mit sous la tutelle de l'Électeur Louis III, fils de Robert. En même temps la maison palatine avait obtenu la promesse de succéder aux fiefs des Lützelstein, si cette famille venait à s'éteindre. Les deux jeunes comtes survécurent à Louis : ils donnèrent des preuves de leur valeur militaire dans la bataille de Saint-Jacques; mais bientôt cette même ardeur et leur caractère inquiet les entraîna dans des guerres désastreuses. Ils surprirent, en 1447, Frédéric, comte de Bitche, dans le château de ce nom, d'où il ne se sauva qu'en descendant en chemise par les échelles mêmes des assaillans : il courut implorer le secours de l'Électeur palatin, Louis IV, et d'autres alliés puissans. L'intérêt qu'inspirait sa cause était augmenté par deux enfans, l'un à la mamelle, l'autre de neuf ans, restés prisonniers au château. Leur mère, absente au moment de l'assaut, vint les réclamer : elle trouva le comte Guillaume de Lützelstein sous la porte, et le força, en le saisissant par la barbe et en le menaçant d'un couteau, à la laisser entrer et à lui promettre une libre sortie. N'ayant pu obtenir ses fils, elle refusa des bijoux qu'on voulait lui rendre, et rejeta avec indignation la main que Guillaume lui présenta pour la reconduire : elle monta à cheval, et demanda du secours au duc de Lorraine. Celui-ci vint assiéger Lützelstein; les autres princes assiégèrent Bitche : Lützelstein capitula dès la première attaque, Bitche après un siège opiniâtre. Les deux comtes ne purent

rentrer dans leur château patrimonial qu'en le reconnaissant pour fief de l'Électeur palatin : ils furent forcés de plus de promettre que ce château serait toujours ouvert à ce prince, et qu'eux-mêmes s'abstiendraient de rien entreprendre contre les seigneurs qui avaient pris part à la ligue. L'Électeur ne s'en tint point à ce premier succès, il prit aux Lützelstein leur château d'Einartzhausen, et permit au comte Schaffried de Linange, qui l'avait secondé dans cette expédition, de le ravager. Ce château fut remplacé depuis par la forteresse de Phalsbourg. Les comtes exercèrent des représailles, et, à la mort de Louis, ils se plaignirent vivement à son successeur Frédéric de la conduite qu'on avait tenue envers eux : ils s'allièrent aussi avec les seigneurs de Lichtenberg, et livrèrent avec eux, en 1451, au comte de Linange et au seigneur d'Ochsenstein le combat opiniâtre dont nous avons déjà eu occasion de parler plusieurs fois. L'un des frères fut blessé; mais les chefs du parti opposé furent pris avec soixante gentilshommes et quarante autres cavaliers. Les principaux prisonniers furent d'abord conduits au château de Lützelstein, et puis à celui de Lichtenberg. Encouragés par cette victoire, les deux comtes expulsèrent le gouverneur que l'Électeur palatin avait placé au château de Lützelstein, et commirent encore d'autres actes d'hostilité, tant envers lui que dans les domaines de plusieurs seigneurs voisins, ou même sur des terres appartenant à l'Empire. Frédéric, que ses talens militaires ont fait appeler *le victorieux*, mais que le peuple a surnommé *le mauvais*, et qui s'était saisi pour lui-même de l'Électorat qu'il devait conserver à son pupille, fils de Louis, vint, en 1452, avec seize mille hommes mettre le siège devant Lützelstein. On vante la belle disposition de son camp et l'abondance qui y régnait. Le comte Guillaume quitta le fort pour chercher du secours : le comte Jacques s'y renferma jusqu'à la dernière extrémité; alors il sortit par une galerie secrète, qui existe encore, et le château capitula. Frédéric s'empara de tout le comté, et depuis ce temps il resta entre les mains de la famille palatine. Les deux comtes réclamèrent en vain : il ne leur restait qu'une partie des fiefs qu'ils tenaient de l'évêché de Metz, et ils moururent en France, sans laisser de postérité. A leur mort ces fiefs passèrent au fils de leur sœur, mariée à François de la Palu, comte de la Roche : ils furent vendus par son petit-fils aux seigneurs de Ribeaupierre. Dans la nuit du 1.<sup>er</sup> Octobre 1522, le célèbre chevalier François de Sickingen, ayant à se plaindre de l'Électeur palatin, tenta d'escalader le château de Lützelstein : il fut repoussé; mais cette attaque devint un des principaux griefs qu'alléguèrent contre lui les princes par lesquels il fut attaqué, dans son château de Landstuhl, pendant le siège duquel il fut tué. Ce comté fut possédé successivement par plusieurs branches cadettes de la maison palatine : il finit par appartenir à celle de Deux-Ponts, qui en a joui jusqu'à la révolution.

Le nom d'*Altenbourg* (vieux château), que porte une hauteur voisine de Lützelstein, indique qu'un château plus ancien était situé sur cette sommité; mais des redoutes établies par Turenne jettent de l'incertitude sur les traces qu'il peut avoir laissées. Un petit châtelet voisin, appelé *Imstal*, et que l'abbaye de Neuwiller a cédé, en 1503, à l'Électeur palatin, est entièrement détruit.